

Procès Verbal de l'assemblée générale extraordinaire

08/03/2024

Présents : Arnaud Allanic, Julien Fremond, Marie Luce Prime, Jean Laurent, Didier Fremond, Dominique Eve, Antoine Leboullanger, Pacôme Duplenne, Raphaël Antico, Léa Nicole, Hélène Lahaye, Sibylle Paris, Hervé Guash, Simon May, Hervé Agnès, Jacky Lemaillier, Marie Foubert, Corinne Clément, Camille Fontenelle, Vincent Boyer, Patrick Outrequin, Anne Villain, Daniel Villain, Anne Le Menn, Valérie Leconte, Bénédicte Prats, Anne Dufils, Louise Gazeau, Sylvain Geffray, Michel Rouland

Excusés : Franck Duret, Gilles Collas, Martine Blesteau, Dany Ledoux, Veronique Mercz, Emmanuel Savary

Le 08/03/2024, à 20h30, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale extraordinaire pour décider ce qu'il suit :
- modification des statuts de l'association

1ere résolution :

La dénomination de l'association est définie comme suit : ASSOCIATION PIERRE ET MASSE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2eme résolution :

L'article « 9 – conseil d'administration » des statuts de l'association est ainsi modifié :
« L'association est dirigée par un conseil d'au plus 15 membres élus pour 3 années par l'assemblée générale et renouvelés par tiers. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h30.

Il est dressé le présent procès verbal de la réunion, signé par les co présidents.

Arnaud Allanic

Julien Fremond

Emmanuel Savary

